

Conseil communal du 22 janvier 2024

Notes de synthèse

Séance publique

1. DECISIONS DE TUTELLE : COMMUNICATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des décisions de la Tutelle.

2. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE) : DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NON CONSEILLER COMMUNAL - PRISE D'ACTE ET REMPLACEMENT :

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la démission d'un Administrateur de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE), représentant la Ville de Saint-Ghislain, et de proposer en remplacement un nouveau candidat.

3. FRAIS DE TELEPHONIE 2024 DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS :

Il est proposé au Conseil d'accorder, aux Bourgmestre et Echevins, le remboursement mensuel des frais de communications de service de téléphonie fixe ainsi que les frais de connexion Internet avec un maximum de 50 EUR/mois pour l'année 2024.

4. FRAIS DE DEPLACEMENTS DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS 2024 :

Il est proposé au Conseil d' :

- autoriser les Bourgmestre et Echevins à utiliser leur véhicule personnel pour effectuer des déplacements dans le cadre des attributions qui leur ont été confiées
- accorder le remboursement des frais de déplacement de service effectués par les Bourgmestre et Echevins avec un contingent de 4 000 km.

5. PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE LA CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIERE : 4E TRIMESTRE 2023 :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière concernant la période du 1er janvier au 15 décembre 2023.

6. VILLE : BUDGET 2024 - ARRET DE LA DOTATION COMMUNALE EN FAVEUR DE LA ZONE DE SECOURS HAINAUT CENTRE :

Il est proposé au Conseil d'arrêter la dotation communale 2024 en faveur de la Zone de Secours Hainaut Centre au montant suivant 1 129 484,13 EUR.

7. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230068) : RENOVATION DE LA SALLE OMNISPORTS DE BAUDOUR - TRANSFERT DE CREDITS BUDGETAIRES :

Il est proposé au Conseil de transférer le solde manquant de 270 876,05 EUR TVAC du n° de projet 20230067 vers le 20230068 à prévoir par fonds de réserve et boni.

8. REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS (RCASGS) : ADHESION A L'INTERCOMMUNALE iMio - PRISE D'ACTE :

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la décision du Conseil d'Administration de la RCA Saint-Ghislain Sports, en sa séance du 30 novembre 2023, à savoir :

1. prendre part à l'Intercommunale iMio et en devenir membre
2. souscrire à hauteur de 10 parts B au capital de l'Intercommunale iMio par la réalisation d'un apport en numéraire de 37,10 EUR.

9. REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS (RCASGS) : SOUSCRIPTION AU CAPITAL :

Il est proposé au Conseil d'augmenter le capital de la Régie Communale Autonome, s'agissant d'une souscription au capital de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports, pour un montant de 500 000 EUR supplémentaire.

10. REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS (RCASGS) : MODIFICATION DES STATUTS :

Il est proposé au Conseil de modifier l'article 5 des statuts relatif à la souscription de la Ville au capital de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports, en remplaçant le montant de 600 000 EUR par le montant de 1 100 000 EUR.

11. REGIE COMMUNALE AUTONOME SAINT-GHISLAIN SPORTS (RCASGS) : PLAN D'ENTREPRISE 2024-2028 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le plan d'entreprise 2024-2028 de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports.

12. INTERCOMMUNALE DE SANTE HARMEGNIES-ROLLAND : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 FEVRIER 2024 - ORDRE DU JOUR ET POINT INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 février 2024 et le point inscrit à l'ordre du jour.

13. ENVIRONNEMENT : LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE - APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :

Il est proposé au Conseil de marquer son accord sur l'introduction d'un dossier de candidature à l'appel « Trame noire » et déclarer que les renseignements mentionnés dans ce dossier de candidature sont exacts et complets.

14. ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE : NOUVELLE VOIRIE A DOUVRAIN :

Il est proposé au Conseil d'attribuer le nom "allée Isabelle Blume" à la nouvelle voirie faisant jonction entre les rues Louis Caty et du Coron à Baudour.

15. ATTRIBUTION DE NOMS DE RUES A HAUTRAGE-ETAT :

Suite au projet de création de près de 110 logements sur le site de l'ancienne usine ESCOYEZ à Hautrage-Etat, il est proposé au Conseil d'attribuer les 3 dénominations de rues suivantes :

1. rue de la Fabrique
2. rue des Céramiques
3. square de la Faïencerie.

16. CONSEILLER EN ENERGIE : RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2023 - PRISE D'ACTE :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance du rapport d'activités annuel 2023 du Conseiller en énergie.

17. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240071) : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE A SIRAUT - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché de construction d'une crèche à Sirault.

18. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : ELARGISSEMENT DES LIMITES D'AGGLOMERATION DE VILLEROT - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement relatif à l'élargissement des limites d'agglomération de Villerot telles que listées dans le projet de délibération.

19. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT POUR LES RECHARGES DE VEHICULES ELECTRIQUES - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage relatif aux emplacements de stationnement pour les recharges de véhicules électriques dans les rue de Chièvres à Tertre, rue du Parc à Baudour, rue de Chièvres à Neufmaison, place d'Hautrage-Etat, place de Villerot, rue du Peuple à Tertre, place Albert Elisabeth à Saint-Ghislain, place de Sirault et rue du Moulin à Saint-Ghislain.

20. ADMINISTRATION COMMUNALE : PERSONNEL OUVRIER DE NIVEAU D - DECLARATION DE LA VACANCE D'EMPLOI :

Il est proposé au Conseil de déclarer vacants 2 emplois d'ouvriers qualifiés de niveau D, de pourvoir à ces emplois et de lancer l'appel aux candidats.

21. ADMINISTRATION COMMUNALE : PERSONNEL OUVRIER DE NIVEAU E - DECLARATION DE LA VACANCE D'EMPLOI :

Il est proposé au Conseil de déclarer vacants 4 emplois d'ouvriers non-qualifiés de niveau E, de pourvoir à ces emplois et de lancer l'appel aux candidats.

22. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : CREATION D'UNE CLASSE MATERNELLE :

Il est proposé au Conseil de créer, pour la période du 20 novembre 2023 au 5 juillet 2024, au niveau maternel, une classe supplémentaire au groupe scolaire de Baudour - implantation des Bruyères.

23. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE : MODIFICATION ET ADAPTATION DES CONVENTIONS DE STAGE :

Il est proposé au Conseil de marquer son accord quant à la modification et l'adaptation des conventions de stage.

24. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE : CONVENTION EPS/FOREM N° 21915 MAGASINIER - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention EPS/FOREM n° 21915 et ce, en vue de débiter la formation le 31 janvier 2024.

25. RESEAU PUBLIC DE LECTURE : AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA FEDERATION INTERDIOCESAINE DES BIBLIOTHEQUES ET DES BIBLIOTHECAIRES CATHOLIQUES - MODIFICATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'avenant à la convention signée le 30 juin 2021 tel que modifié.

26. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance.

Huis clos